agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

ASIE/TERRE SAINTE - Les Evêques catholiques de Terre Sainte réaffirment l'absence de toute autorisation « vaticane » à la construction du mur de séparation dans la vallée de Cremisan

Jérusalem (Agence Fides) - L'Assemblée des Ordinaires catholiques de Terre Sainte condamne avec force le projet de mur de séparation que les autorités israéliennes veulent ériger dans la vallée de Cremisan, entre Bethléem et Jérusalem, et dément de manière péremptoire toute autorisation même tacite de la part du « Vatican » à cette œuvre, considérée comme illégale selon les critères de la légalité internationale.
Dans un communiqué parvenu à l'Agence Fides, signé par l'ensemble des membres de l'Assemblée épiscopale, les Evêques catholiques de Terre Sainte rappellent que ce sont les populations de la zone de Bethléem et en particulier du village de Walaja, 58 familles chrétiennes de Beit Jala et deux communautés présentes dans la zone qui feront les frais de cette initiative. La « communauté locale » soulignent les Evêques catholiques « perdra l'une des dernières zones agricoles et récréatives et une source de ressources hydriques pour les agriculteurs ».
La vallée de Cremisan représente le principal « poumon vert » pour la population qui vit dans la zone de Bethléem. Si le projet devait être porté à son terme, les 400 enfants qui fréquentent l'école des sœurs salésiennes se trouveront à devoir passer leur enfance dans une sorte de prison à ciel ouvert, entourée de barrières et de check points.
Les Ordinaires catholiques nient l'existence d'un quelconque accord – explicite ou implicite – entre « le Vatican », l'Eglise locale et les autorités israéliennes en ce qui concerne la construction du mur, démentant des rumeurs qui circulaient ces derniers jours. Le communiqué des Evêques rappelle également la sentence de la Cour internationale de justice de juillet 2004 affirmant l'illégalité du mur de séparation. A ce titre, l'Assemblée des Evêques catholiques de Terre Sainte confirme avoir donné mandat à l'organisation catholique pour les droits humains Saint Yves Society d'intenter une action judiciaire contre les autorités militaires israéliennes dans le but de bloquer par des moyens légaux la réalisation du projet contesté. (GV) (Agence Fides 24/10/2012).

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it